

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Réunion 11 juillet 2019, à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 1

Présidence : M. Bernard MAY

Présents: MM. J. MAURIAC - G. MARTIN - P. RAFFARD – L. ERAY - M. PINGUET.

Excusés: Mme P. BEAURENAUD

M. LEJEUNE

La commission accueille un nouveau membre en la personne de Michel PINGUET.

COMPETITIONS MASCULINES

1- CONSTITUTION DES POULES POUR LA SAISON 2019/2020

Championnat Départemental 1

CERCY 1

CORBIGNY 1

COSNE 2

FC NEVERS 58 2

FOURCHAMBAULT 1

LA MACHINE 1

LUTHENAY 1

POUGUES 1

SNID 3

SAINT-PERE 1

SUD-LOIRE-ALLIER 1

VAUZELLES 2

Championnat Départemental 2

Poule A

CIE IMPHY 1

CLAMECY 2

CORBIGNY 2

COSNE 3

COSNOIS FC 1

GARCHIZY 2

LA CHARITE 3

MONTIGNY 1

NARCY 1 NEVERS-BANLAY FC 1 POUILLY 1 SAINT-PIERRE 1

Poule B

CHARRIN 1

CHATEAU-CHINON-ARLEUF 1

CHAULGNES 1

COULANGES 1

ETOILE-SUD-NIVERNAISE 2

FOURCHAMBAULT 2

LUZY-MILLAY 1

MARZY 1

PREMERY 1

SAINT-BENIN 2

SAINT-ELOI 1

SAUVIGNY 1

Championnat Départemental 3

Poule A

CHANTENAY 1

CLAMECY 3

COSNOIS FC 2

COULANGES 2

ENTRAINS 1

FOURCHAMBAULT 3

GARCHIZY-FRANCO-PORTUGAIS 1

NEVERS-CHALLUY-SERMOISE 2

POUGUES 2

SAINT-PERE 2

SUD-LOIRE-ALLIER 2

VAUZELLES 3

Poule B

ANLEZY 1

CHATILLON 1

CORANCY 1

CORBIGNY 3

DRUY-BEARD 1

ENTENTE MOUX-BRASSY 1

LA MACHINE 2

LORMES 1

MARZY 2

MOULINS-ENGILBERT 1

NEVERS-BANLAY FC 2

SAINT-REVERIEN 1

Sous réserve des éventuels dossiers en cours.

2 - ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 4

La commission informe les clubs que la date des engagements pour le championnat Départemental 4 est fixée au 7 août 2019 dernier délai (uniquement Footclubs). La réunion pour la constitution des poules, en présence des clubs, aura lieu, jeudi 22 août 2019, à 18h30, au siège du District.

Les poules seront constituées à partir des poules de la saison 2018/2019. Elles pourront évoluer en fonction des désidératas des clubs dont la présence est souhaitée.

3 - DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

La commission prend note du rétablissement les droits à l'accession pour l'équipe du FC NEVERS-BANLAY 2.

4- COURRIERS

- De CHATILLON-en-BAZOIS.
- De FOURCHAMBAULT.
- De COULANGES.
- De FOURS (mise en sommeil du club).

PROCHAINE REUNION LE JEUDI 22 AOUT 2019, A 17H.

Le Président Bernard MAY

4

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.